

1. GESTION DES COMPETITIONS REGIONALES

Feuilles de match

Toutes les feuilles de match doivent être postées impérativement le lundi suivant la rencontre, jeunes Excellence à la Ligue et jeunes Honneur au Comité gestionnaire de la poule.



En cas d'absence ou de retard de transmission, l'amende prévue au règlement sera appliquée (cf. annexe 4 du règlement des épreuves régionales).

Les feuilles de matchs manquantes à la date du 2 mai 2018 se traduiront par un forfait pour les équipes recevantes.

Saisie des résultats

Les poules Excellences sont gérées par la Ligue.

Les feuilles de matchs doivent donc y être retournées à L.B.V.B – 31 Rue Abbé Martin – 56300 PONTIVY ou via la boîte mail sportive@volleybretagne.fr



En cas d'absence de saisie, l'amende de 13.25 € sera appliquée.

La saisie des résultats est obligatoire, ce avant 20h le dimanche.

Sur le site de la FFVB : www.ffvb.org ou de la LBVB : www.volleybretagne.fr

- **Sur la page d'accueil : saisie des résultats**
- **Puis saisir un résultat de match**
- **Compétition : choisir Ligue de Bretagne**
- **Saisir une demande de modification au calendrier-Ligue de Bretagne**
- **N° Match**
- **Type de demande**
- **Remplir le souhait et valider**

Pour les poules Honneur, la même procédure est à respecter, l'envoi des feuilles de matchs au CDVB gestionnaire de votre poule tout comme pour les demandes de report.

2. HORAIRES DES RENCONTRES

Les matchs se jouent le **samedi après-midi entre 13h et 18h** ou le dimanche si accord des deux clubs.

L'horaire du match est fixé par le club recevant au moins 15 jours avant la date du match et il doit **faire parvenir une convocation par mail ou courrier** au club reçu au plus tard le mardi précédent le match.

3. AMENAGEMENTS AUX CALENDRIERS

Les rencontres se déroulent les week-ends prévus aux calendriers officiels, accessibles sur le site de la FFVB : www.ffvb.org ou de la LBVB : www.volleybretagne.fr.

Demande de modifications aux calendriers

Le groupement sportif qui souhaite des modifications aux calendriers, doit respecter le délai et la procédure.

Sur le site de la FFVB : www.ffvb.org ou de la LBVB : www.volleybretagne.fr

- **Sur la page d'accueil : espace club ou saisie des licences**
- **Puis saisir votre identifiant et mot de passe**
- **Demande de Modification au calendrier- Ligue de Bretagne** (pour l'Excellence)
- **Demande de Modification au calendrier- Comité Gestionnaire** (pour l'Honneur)
- **N° Match**
- **Code équipe : le même que celui de la saisie des licences**

Date limite de report pour cette saison:

Les matchs Excellence et Honneur doivent être joués pour le week-end du 29 avril.

Aucune demande de report de match postérieure à cette date ne sera accordée.

De même les résultats et feuilles de match doivent parvenir à la ligue dès le mardi 1^{er} mai. Dans le cas où des matchs n'auraient pas été joués, le résultat manquant sera considéré comme un forfait pour l'équipe recevante.

4. LE TYPE DE LICENCE

Le type de licence doit correspondre à la fonction que vous avez ou à la compétition dans laquelle vous évoluez

TYPE	VOLLEY BALL	BEACH VOLLEY(BV)	COMPETLIB M17/M20/Sen	ENCADREMENT	DIRIGEANT	EVENEMENTIELLE	VPT M17/M20/Sen
COMPETITION	Championnat officiel de salle	Championnat officiel de beach volley	Championnat loisir	Championnat officiel de salle SAUF dans le pavé JOUEUR	Championnat uniquement en marqueur	Aucune	Aucune
FONCTION	Joueur Entraîneur Arbitre Marqueur Dirigeant	Joueur BV Entraîneur BV Arbitre BV Marqueur BV Dirigeant	Joueur loisir Dirigeant Marqueur	Dirigeant Marqueur Arbitre Entraîneur	Dirigeant Marqueur	Participation à un événement organisé sous l'égide de la FFVB	Aucune

⇒ **Tout joueur** doit être licencié «compétition Volley Ball » avant de participer à une rencontre officielle de salle

⇒ **Les arbitres, entraîneurs doivent être licenciés**

Les Surclassements :

Surclassement :


Simple surclassement : case à cocher sur le bordereau d'adhésion, sur la Fiche médicale (par le médecin) et lors de la saisie de la licence sur internet
Si vous n'avez pas fait la saisie sur internet, la Ligue le fera à réception de la demande de licence où figure désormais la fiche médicale ou sur présentation de la fiche médicale.

Double surclassement : (validation obligatoire par le médecin régional) et mention obligatoire sur la licence.

Triple surclassement Régional : un dossier complémentaire à la Fiche C doit aussi être transmis à la Ligue avant validation, et il doit être validé une nouvelle fois par une fiche A validée de nouveau par le médecin régional le 31 janvier.

Pour établir un Double ou Triple surclassement, il faut transmettre **la fiche médicale B ou C ET les examens médicaux** (échocardiographie/ compte rendu du cardiologue et électrocardiogramme)

Les mutations

Période de mutation	1/06 – 15/07 minuit	16/07 – 31/12 minuit	1/07 – 31/12 minuit	A partir du 01/01
Autorisation	Accordée automatiquement sans réponse du club quitté dans les 30 jours	avec accord du club quitté ou sans réponse du club quitté dans les 30j	Si avis d'opposition du club quitté dans les 30j avec courrier en AR	
Niveau de jeu 	National	X	X	
	Régional	X	X	X si mutation inter Ligues
	Départemental			X

X : niveau de jeu autorisé

5. PRESENTATION DES LICENCES :

Avant toute rencontre officielle régionale, quel que soit le niveau, l'arbitre de la rencontre doit exiger la présentation des licences des participants inscrits sur la feuille de match.

En l'absence de la mention « simple surclassement" sur la licence, l'arbitre :

- demandera les fiches médicales FFVB de type A mention simple surclassement
- notera ce contrôle dans la case « Remarques » de la feuille de match.
- En cas de doute, l'arbitre peut demander à vérifier l'identité des intéressés.

La présentation du double de la licence « VOLLEY BALL » accompagnée d'une pièce d'identité vaut présentation de la licence (l'amende administrative pour non présentation de licence ne sera pas appliquée).

En cas de non présentation de la licence ou du double de la licence

1°) l'arbitre doit s'assurer de l'identité des joueurs et de l'encadrement dépourvus de